



COMPTE ADMINISTRATIF 2016



Le compte administratif de l'année 2016 fait apparaître un résultat positif de **524 799,94 €**, une fois toutes les opérations effectuées. Ce résultat atteste d'une bonne gestion des finances municipales.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	+ 5 169 731,53 €
Dépenses	- 4 405 473,08 €
Résultat 2016	= 764 258,45 €
	+
Excédent 2015	1 250 854,31 €
	=
Résultat 2016 + Excédent 2015	2 015 112,76 €
TOTAL DE FONCTIONNEMENT - EXCEDENT	2 015 112,76 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	+ 2 271 043,11 €
Dépenses	- 2 380 172,22 €
Résultat 2016	= -109 129,11 €
	+
DEFICIT 2015	-76 240,10 €
	=
Résultat 2016 + Déficit 2015	- 185 369,21 €
Reste A Réaliser DEPENSES	+ -1 304 943,61 €
	=
TOTAL INVESTISSEMENT - DEFICIT	-1 490 312,82 €

L'excédent de fonctionnement permet de couvrir le déficit d'investissement. On doit faire un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

RESULTAT DE FIN D'ANNEE 2016 : 524 799,94 €

Ce montant est le résultat que les élus peuvent affecter en fonction de leur choix pour l'année 2017 (fonctionnement, investissement, réserve, etc.)

LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2016

En investissement :

• Pôle social

Chaudière à gaz (IDEX Energie SAS) :
22 559,96 € TTC

• Pôle Enfance

- AMO - Assistance Maitrise d'Ouvrage (OPHIS) : 95 400 € TTC
- Etude de sol (ALPHA BTP) : 3432 € TTC
- Géomètre (Cabinet BISIO) : 3852 € TTC

• Rue Henri Barbusse

(COLAS) : 151 872 € TTC

En fonctionnement :

- Bulletin municipal (Imp.Decombat)
- Transports piscine (Cellier Chevanet)

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2016

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2015

Fonctionnement	13 913,02 €
Investissement	3 897,82 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016

Fonctionnement	-5 248,12 €
Investissement	9 255,18 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016 (clôture 2015 + exercice 2016)

Fonctionnement	8 664,90
Investissement	13 153,00
TOTAL	21 817,90

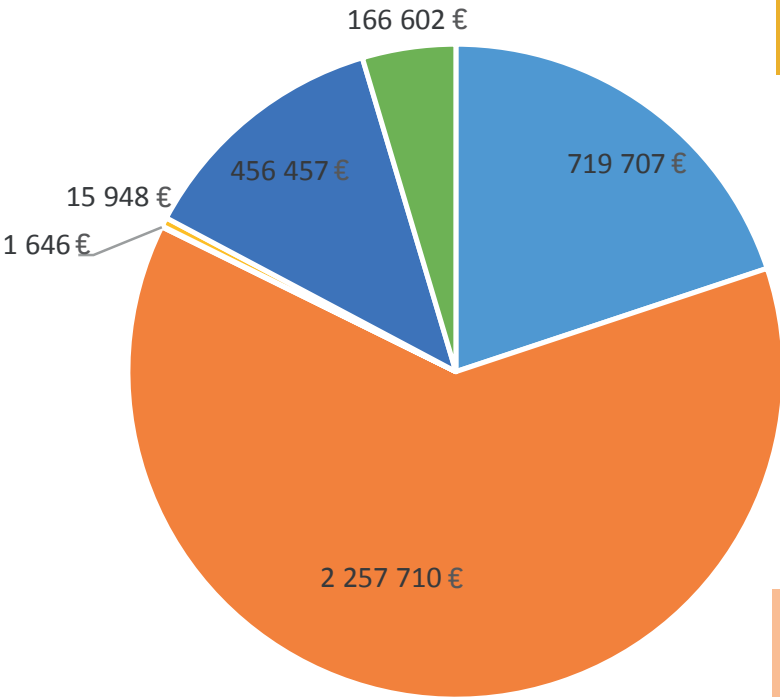
Suite au transfert de la compétence assainissement (à Clermont Auvergne Métropole) à compter du 01/01/2017, ce résultat est reversé à la communauté urbaine.



BUDGET PREVISIONNEL 2017

Le vote du budget 2017 démontre une fois de plus la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il a été voté avec un équilibre des recettes et des dépenses. Pour cette nouvelle année l'enveloppe d'investissement a été maintenue. D'ores et déjà, une enveloppe de 1 150 000 € est pré-affectée au financement du projet de Pôle Enfance. A ce montant lié à l'effort communal vont s'ajouter différentes subventions à hauteur de 20 à 25% du coût estimé des travaux. Tout cela sans augmentation des impôts locaux.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

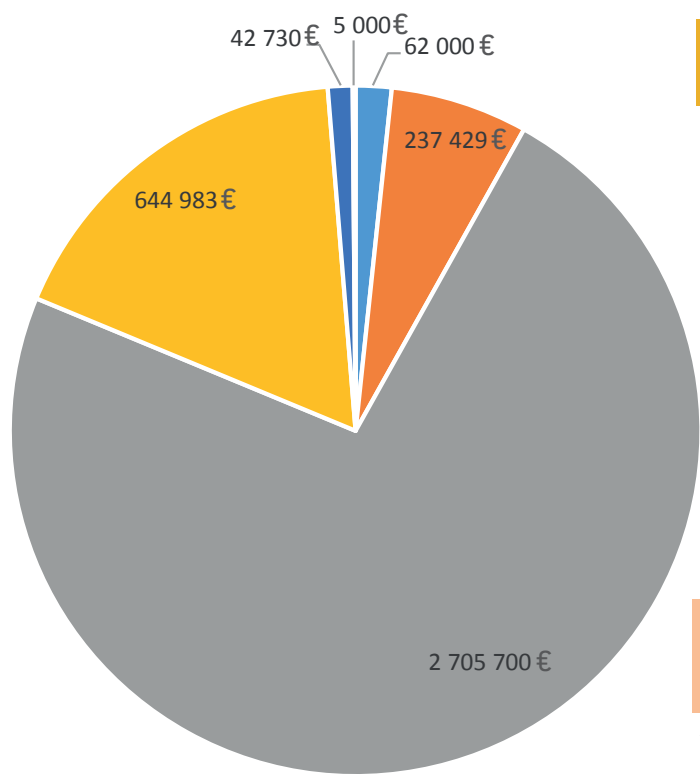


- Charges de personnel
- Charges à caractère général : dépenses de fonctionnement type électricité, téléphone ...
- Intérêts des emprunts
- Cotisations sociales et cotisations aux organismes divers
- Dépenses imprévues (15 948 €)
- Taxe d'habitation sur logements vacants (1646 €)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
3 967 477 €*

* Avec dépenses d'ordre de 349 407 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



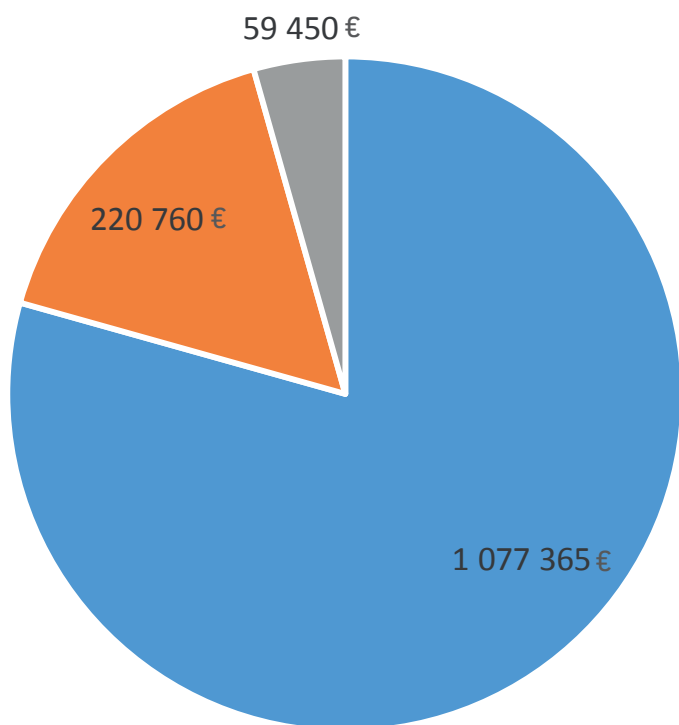
- Impôts et taxes
- Produits des services
- Atténuation de charges (remboursement des indemnités journalières de maladie)
- Produits exceptionnels (cession terrain ou véhicule par exemple) (5 000 €)
- Autres produits de gestion courante (régie du magazine, jardins, loyers)
- Dotations et participations

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
3 967 477 €*

* Avec opérations d'ordre de 24 624 € et excédent antérieur reporté (une partie du résultat de fin d'année 2016 d'un montant de 245 011 €)

La section de **fonctionnement** regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Les dépenses d'**investissement** comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux...



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

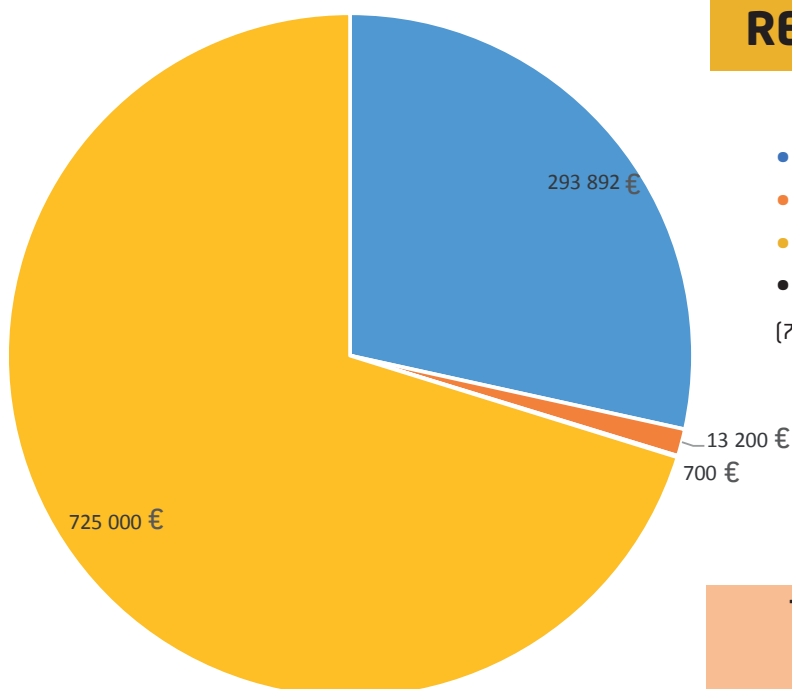
- Dépenses d'équipement : études énergétiques, subventions façade, acquisitions (informatique, sécurité, menuiseries, télégestions ...), travaux en cours et Pôle Enfance
- Remboursement du capital des emprunts
- Remboursement des participations au SMAF

(59 450 €) *EPF SMAF : cet établissement intervient pour le compte de la commune sur l'acquisition de terrains ou de biens pour le développement de la commune.*

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 382 199 €*

* Avec opérations d'ordre de 24 624 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- FCTVA - Taxe d'aménagement
- Subventions d'investissement
- Subventions Pôle Enfance
- Caution : jardins communaux ou loyers par exemple ...

(700 €)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 382 199 €*

* Avec opérations d'ordre de 349 407€